

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la mairie de Navès, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :

16 juin 2023

Date d'affichage :

16 juin 2023

Nombre de délégués

en exercice : 60

Délibération n° : 22062023 /6.3

Nombre de voix délibératives :

46



Membres titulaires présents : 37

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Michel SABLAYROLLES) , Jean-Charles BALARDY (pouvoir de Vincent RECOULES), Bernard BARRIER, Jacques BIAU, Alain BOUISSET, Sylvain CALS, Alain CLERGUE, François COLLADO, Vincent COLOM, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER (pouvoir de Joël IMBERT), Jean ESQUERRE, Jean-Marc FEDOU, Didier GAVALDA (pouvoir de Francis REMIOT), Lionel GERVAUX, Jean-Pierre GOS, Frédéric ICHARD (pouvoir de Gaëtan GÖBBELS), Alain LEMONNIER, Nicolas LEROUX, Eric LEROUX, Marc MADERN, Didier MAHOUX (pouvoir de Patrice JACQUET) , Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Noël MEYSSONNIER, Franck MONNERET, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES (pouvoir de Gilles GINESTET), Jean-Marc TARROUX (pouvoir de Elian COMENT), Didier VALAX, Jean-Claude VERNIER (pouvoir de Denis BAYLE), Myriam VIGROUX, Olindo VIVAN.

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 9

Denis BAYLE (pouvoir à Jean-Claude VERNIER), Elian COMENT (pouvoir à Elian COMENT), Gilles GINESTET (pouvoir à Jean-Marc SOULAGES), Gaëtan GÖBBELS (pouvoir à Frédéric ICHARD), Joël IMBERT (pouvoir à Jean-Luc ESPITALIER), Patrice JACQUET (pouvoir à Didier MAHOUX), Vincent RECOULES (pouvoir à Jean-Charles BALARDY), Francis REMIOT (pouvoir à Didier GAVALDA), Michel SABLAYROLLES (pouvoir à Alain ASTIÉ).

Membres titulaires excusés : 14

Michel BUFFEL, Christian CAYRE, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Pierre ESCANDE, Jean-François FALGAYRETTE, Michel FARENC, Sylvain FERNANDEZ, Serge GAVALDA, Emile GOZE, Christian HAMON, Xavier ICHARD, Frédéric JOURDE, Jean-Paul RAYSSAC, Mickaël VIATGE.

Objet : Projet innovant IRVE et Eclairage public Maison des communes

Monsieur le Président explique que le syndicat départemental d'énergie du Tarn expérimente régulièrement des nouveaux équipements afin de répondre à une demande de plus en plus prégnante en termes de recyclabilité, d'économie d'énergie et de nouveaux équipements.

Il ajoute qu'à cet effet, des équipements concernant la mobilité électrique et l'éclairage public ont été installés sur le parking des locaux de la structure et qu'actuellement de nouveaux équipements sont en cours de test.

Le syndicat ne disposant aujourd'hui plus de possibilités, Monsieur le Président précise qu'il a été proposé d'installer des équipements tests en éclairage public mais aussi en IRVE sur le parking de la maison des communes à Albi, et il ajoute que la proximité des deux sites (Maison des communes et SDET) permettra aux techniciens de suivre les équipements et leur fiabilité.

Monsieur le Président explique que l'enveloppe budgétaire sur ce projet est de l'ordre de 35 000 euros.

Le président propose ainsi au comité syndical de se prononcer sur la réalisation de ce projet innovant

Ouï cet exposé, le comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le réalisation d'un projet innovant d'installation d'équipements test en mobilité électrique et en éclairage public sur le parking de la Maison des communes à Albi.
- **DECIDE** d'inscrire au budget du SDET l'ensemble des coûts de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 22 juin 2023

**Le Président,
M. Alain ASTIE**

